

Permanence participative - 27 janvier 2024

Permanence animée par :

- Natacha Giraudineau - Cheffe de projets service aménagements urbains
- Justine LELEU – Assistance à maîtrise d'ouvrage – SIAM Conseils
- Mickaël LATRON – Chargé d'Etude – SIAM Conseils

Participants : trente-cinq personnes environ, élus et habitants de Trangé et Chaufour-Notre-Dame

Contextualisation de la permanence participative

Le samedi 27 janvier de 9h30 à 13h00 a été organisée une permanence participative en vue de recueillir des avis d'habitants au sujet de la requalification du site des Maisons Rouges à Trangé et Chaufour-Notre-Dame. Dans ce cadre, une déambulation le long de la rue Nationale s'est déroulée. Les participants ont eu la possibilité de prendre des notes sur un support remis. Ce compte-rendu présente les observations recueillies lors de cette matinée à partir des notes prises par les animateurs et des supports remplis par quatre participantes pendant la déambulation.

Compte-rendu des observations et propositions des participants pour la requalification des espaces publics du secteur des Maisons Rouges.

Lecture du compte-rendu :

En noir sont consignées les observations émises par les participants

En bleu sont indiquées les précisions apportées par Le Mans Métropole à certaines questions posées.

Route de la Quinte :

- Demande de mise en place d'une traversée piétonne au niveau du rond-point qui rejoindrait la route de Degré pour faire le tour de Trangé ;
- Problème de visibilité puisque les camions se stationnent au niveau de l'intersection avec la rue nationale, gênant la visibilité pour traverser et parfois, l'accès à la maison riveraine. *A voir les changements de pratiques suite à la réalisation du giratoire.*

Route du Roux :

- Voie très étroite et très empruntée par les marcheurs qui pratiquent une boucle de promenade ici. Le partage de la voie avec les automobilistes est contraint et peu sécurisant.
 - Proposition de mettre la rue en sens unique sur une partie de la route (limite à définir depuis la rue nationale).

Participez à l'évolution de votre cadre de vie

- Débat sur le sens de circulation : des participantes indiquent que le sens de sortie vers la rue Nationale est le plus confortable. Compte-tenu de l'organisation des rues de Trangé, cette voie est plus empruntée par des voitures qui tournent à droite sur la RD ou depuis la RD (et évitent la traversée de la RD). Les voitures qui ont besoin de tourner à gauche peuvent le faire de façon plus sécurisée au niveau de la rue de la Mairie.

Rue Nationale – RD 357 :

- *L'aménagement d'une piste cyclable sur la rive sud de la route nationale est un invariant du projet. Cette piste sera un tronçon du Chrono Vélo qui reliera Chaufour notre Dame au Campus du Mans.*
- *L'enfouissement des lignes électriques est prévu en 2025 (chantier géré par le Conseil Départemental, études en cours)*
- *Des plantations d'arbres seront faites avant le printemps sur le rond-point et le pourtour côté champs.*
- **Besoin d'un véritable chemin piéton** sur la rive nord de la voie (côté Bar Le Bon Accueil), protégé de la circulation :
 - Supprimer tout ou partie des stationnements ?
 - Planter des arbres ?
 - Chemin continu à créer tout le long de la RD, entre les deux carrefours. Supprimer les fossés ?
 - Empêcher le stationnement des PL sur les arrêts de bus (masque la visibilité pour les habitants du lotissement)
- **Manque de traversée piétonne sécurisée** : seulement 2. Problème de visibilité pour les automobilistes.
 - Le décalage récent du passage piéton face au bar sécurise mieux la traversée de nuit car un lampadaire y a été ajouté. Suggestion de le décaler face à l'arrêt de bus pour permettre aux enfants la traversée en sécurité.
 - Ajouter un feu récompense permettant de faire ralentir les véhicules et de faciliter la traversée des piétons face au Bar – Tabac ?
- **Marquer également les traversées des cyclistes**
- **Revoir la délimitation des places de stationnement** entre la route de Fay et la sortie de ville pour prendre en compte les accès riverains, augmenter le nombre de places de stationnement VL (notamment pour le restaurant) et limiter les emprises accessibles aux poids-lourds.
- **Revoir l'intersection route de Fay / route du Roux** > demandes répétées de feux « intelligents » pour faciliter l'engagement sur la rue Nationale aux heures de pointes.
- Manque d'éclairage (lampadaire en panne) : manque de sécurité pour les déplacements des enfants.
- Témoignages de problème d'inondation lié aux débordements des fossés quand il pleut beaucoup => *un busage drainant est prévu d'être mis en place par les services voirie de la Métropole.*



Participez à l'évolution de votre cadre de vie

- Un riverain de la rive nord témoigne des difficultés à se stationner devant chez lui depuis la pose des potelets anti-stationnement PL.
- Un couple de riverains transmet sa demande de création d'un nouvel accès sur la RD (secteur entre route de Fay et nouveau rond-point). => *sous couvert de la validation d'une demande de permission de voirie auprès du Conseil Départemental, cette ouverture pourra être créée dans le cadre de l'aménagement.*
- **Ecart de niveaux entre la chaussée et les accès riverains** qui engendre des difficultés à rentrer en voiture.
- **Vitesse pratiquée** : aménager de manière à faire respecter les limitations de vitesse aux heures de faible trafic. Interrogations sur la limite de vitesse à pratiquer dans ce secteur (50 ou 30 km/h ponctuellement). Réduire la largeur de chaussée comme déjà fait sur la commune de Chaufour-Notre-Dame qui a permis de faire réduire la vitesse. Mise en place de feux récompense ?

Route de Fay :

- Besoin de ralentir la vitesse de circulation. Propositions : décaler le panneau d'entrée de ville / dos d'âne, écluse... Tout en prenant en compte la circulation des engins agricoles;
- Temps d'insertion sur la RD trop long aux heures de pointes, problème de visibilité pour s'engager. Propositions : placer des feux « pédagogiques », comme à Chaufour notre Dame, mettre en zone 30.
- Pourquoi ne pas avoir prévu une sortie Fay dans le nouveau rond-point (face à la route de la Quinte) => *car le projet du giratoire a été porté par le Conseil Départemental en réponse au caractère dangereux de la route de la Quinte, c'est pourquoi la commune de Fay n'avait pas été sollicitée pour ce sujet. Aujourd'hui, il n'est plus possible de créer une nouvelle sortie sur ce giratoire, car cela nécessite le déclassement de terre agricole pour créer une nouvelle voie communale.*
- Assurer la continuité du chemin piétonnier entre la RD et le chemin de randonnée ;

Parking face au Café « le Bon Accueil » :

- Demande de réorganisation du parking pour faciliter le stationnement des poids-lourds et véhicules légers.
- Demande de feux récompenses pour traverser la RD (sécurisation des traversées pour se rendre aux arrêts de bus notamment scolaires et au bar).

Route de la Mairie :

- Déplacer le panneau d'entrée de ville en amont du carrefour pour abaisser la vitesse des véhicules qui arrivent depuis Le Mans. Les participants témoignent d'une grande difficulté à tourner à gauche aux heures de pointe ;
- Présence d'un sentier pédestre emprunté, marqué à valoriser, aménager. Pourquoi ne pas placer quelques bancs pour se reposer le long de la zone humide ?
 - *Il est indiqué qu'un projet de Maison des assistantes maternelles est en cours de réalisation dans le lotissement. Une aire de jeu à proximité pourrait être intéressante pour animer le lieu.*
- Demande d'un parcours complet de randonnée en assurant la continuité (et la signalétique ?).



L'entrée de ville / carrefour dit « de la Préfecture »

- Depuis le Mans : avancer le panneau d'entrée de ville avant le carrefour avec la rue de la mairie ;
- Sécuriser les circulations en vélo et à pied, notamment à l'est de la rue de la Mairie (difficulté pour les riverains à se déplacer à pied sans trottoir).
- Sécuriser la traversée à pied et en vélo du carrefour : passage piétons, rond-point franchissable avec piste cyclable intégrée...
 - *Il est indiqué que le carrefour est à réaménager. Les études de maîtrise d'œuvre permettront de définir si l'aménagement d'un rond-point franchissable est possible sans apporter de modification trop importante du talus qui descend vers la zone humide. Sous couvert également de la validation des services de sécurité routière sur département et de la préfecture.*
- Proposition d'installer un radar ou faire des contrôles plus fréquents pour réduire la vitesse des véhicules.

Prochaines étapes de concertation

Ateliers de concertation :

- 22 février 2024
- 14 mars 2024
- avec deux créneaux au choix : 16h30 à 18h00 et 18h15 à 20h15

Inscriptions via le sondage en ligne : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/937b3ce9>

